

APPRENDRE LES BASES DE LA PHOTOGRAPHIE ET LA RETOUCHE D'IMAGE

PUBLIC

Toute personne en charge de la communication de sa structure, toute personne souhaitant acquérir les techniques de base de prise de vue dans différentes situations et de retouche d'image

OBJECTIFS

- Connaître les bases de la prise de vue, être autonome quelque soit le type d'évènement
- Décrire les solutions, les techniques et les outils les plus simples de retouche afin d'apprendre à améliorer ses images de manière autonome.

CONTENU

- Histoire de la photographie (illustration par des livres, des images...)
- Initiation à la technique et à la pratique, comment prendre des photographies d'évènements, apprendre à évaluer le temps, l'espace, quels sont vos objectifs ? Prendre des photos de scène, des spectacles (en répétition, en live...), des photos d'interview, des photos du public, des photos de la structure...
- Initiation à la technique et à la pratique (mini reportage, prise de vues), comment prendre des photos avec l'appareil disponible, quels sont les réglages à effectuer, chercher l'angle de prise de vue pour un meilleur rendu.
- Analyse des prises de vues, qualités et défauts du cadrage et de la mise en valeur du sujet.
- Découverte des logiciels de retouche, explication et mise en pratique des outils simples et de base de retouche photographique (luminosité, contraste, balance des couleurs, recadrage...)
- Prises de vues et mise en pratique des outils de retouche.

PRE-REQUIS

Dans la mesure du possible, les participants apporteront un appareil photo (personnel ou professionnel, quelque soit le type d'appareil...) et un ordinateur portable muni d'un logiciel de retouche.

METHODE PEDAGOGIQUE

Ateliers, exercices, mises en situation

MODALITES DE SUIVI

Attestation de fin de stage.

INTERVENANT

Isabelle Pauly, photographe attitrées pour plusieurs évènements culturels

DUREE, DATES, LIEU ET COUT PEDAGOGIQUE

3 jours (21 heures) à Libourne (33)

900 euros TTC (pour les salariés et intermittents, si autres, nous contacter pour devis)

Prise en charge possible par l'AFDAS et les différents fonds d'assurances de formation